



forme depuis 1961

# Agent d'entretien automobile

( 10 mois )

## OBJECTIF

Former des agents d'entretien automobile en mesure d'assurer de petites réparations sur divers véhicules. Travaillant soit dans une station-service soit pour une entreprise de réparation et d'entretien rapide. L'employé est généralement encadré par un chef d'équipe ou d'atelier.

Les connaissances acquises pendant la formation doivent lui permettre d'effectuer, en toute autonomie, des opérations d'entretien courant (vidange, graissage, échange de filtres), de procéder aux échanges d'organes d'usures (pneus, amortisseurs, freins, échappement) et d'effectuer des réparations mineures (durites, joints).

Suivant l'importance de l'entreprise, il peut être appelé à avoir des relations directes avec la clientèle, ce qui implique également pour le stagiaire au RSMA de parfaire ses qualités en termes de relations humaines.

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le stage se déroule sur le site de Saint-Jean du Maroni.

### Volume horaire :

Module théorique	250 heures
Module pratique	480 heures
Stage de secourisme	20 heures
Brevet de conduite militaire VL	3 semaines
Session de formation aux techniques de recherche d'emploi	20 heures
Soutien scolaire	100 heures
Stage en entreprise	106 heures



## CALENDRIER des formations

- 1 stage de 16 places par an.

## CONTACTS

- Sous-officiers recrutement :  
St-Jean - 05.94.34.45.09  
Cayenne - 05.94.39.58.24
- [www.rsma@guyane.fr](mailto:www.rsma@guyane.fr)
- La constitution des dossiers s'effectue au moins une semaine avant le début du stage.

## DEVISE

« La réussite par l'effort et le travail »



## VALIDATION DU CURSUS DE FORMATION

- Le cursus de formation est validé par l'attribution du Certificat d'Aptitude Personnelle à l'Insertion (CAPI).
- La formation professionnelle est sanctionnée par l'attribution de l'attestation de formation professionnelle (AFP).
- La formation citoyenne et le bon comportement du volontaire durant sa formation sont sanctionnés par l'attribution de l'attestation de formation citoyenne (AFC).

## STATUT DES STAGIAIRES

- Les volontaires stagiaires doivent être Français, âgés de 18 à 25 ans et aptes médicaux.
- Il n'y a pas d'exigence d'un niveau scolaire mais ils doivent parler, écrire et comprendre le Français et connaître les opérations élémentaires de calcul.
- Ils sont nourris, logés et touchent une indemnité de formation de 315 € par mois.
- Ils bénéficient de 5 semaines de congés.

## RSMA-Guyane

Quartier NEMO BP 246  
97393 Saint Laurent du Maroni Cedex

[www.rsmaguyane.fr](http://www.rsmaguyane.fr)

Tél : 05 94 34 45 10

Fax : 05 94 34 45 87

[www.rsmaguyane.fr](http://www.rsmaguyane.fr)



**Le SMA**  
Notre victoire : leur réussite

